

# LE JOURNAL

## DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

HEBDO N° 1267 Du 14 Mai 2026 - Dossier de presse 22/P99 - Dépôt légal 2000/0137

ISSN 1114-3444 - Tél.: (05 22) 83 83 96 / 25 92 11 - Fax : (05 22) 85 44 62 - Adresse : OUAHA ILOT D Commerces/Mag. N° 28 - Casa-Anfa

Prix : 5 DH Directrice de Publication : LAILA DAHRAOUI Rédacteur en Chef : EL MOKHTAR DAHRAOUI

### LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE REGLEMENTE LA COMMERCIALISATION DU BLE TENDRE ET DEVOILE LES ETAPES DE LA FORMATION DES STOCKS.

*Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, de l'Eau et des Forêts a fixé le prix de référence pour l'achat de blé tendre issu de la récolte nationale pour l'année 2026, destiné aux minoteries industrielles, à 280 dirhams le quintal pour la " qualité standard "*

Ce prix comprend tous les coûts, frais et marges liés à l'achat auprès des producteurs et à la livraison du blé aux minoteries industrielles, sous réserve de la possibilité de frais et de déductions négociés librement entre les parties concernées. Une note officielle, signée par le ministre Ahmed Al-Bawari, indique que la période de collecte éligible pour bénéficier de la subvention allouée est fixée entre le 1er juin et le 31 juillet 2026, avec la possibilité de la réduire ou de la prolonger en fonction de l'avancement des opérations de collecte et de stockage. Le même mémorandum expliquait que les institutions responsables du stockage, telles que définies à l'article onze de la loi n° 94.12 relative à l'Office national professionnel des céréales et des légumineuses et à la réglementation des marchés des céréales et des légumineuses, bénéficient des mesures de stockage du blé tendre issu de la récolte nationale de 2026. Il stipulait également que les déclarations concernant les achats bénéficiant de mesures incitatives devaient être conservées quotidiennement dans les registres de l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL), soulignant que " l'octroi de la compensation stipulé dans ce cadre est limité aux organismes et institutions qui ont obtenu une licence sanitaire délivrée par l'Office national de la sécurité alimentaire (ONSSA) ". Concernant l'indemnité de stockage, le document indique qu'elle s'élève à deux dirhams et

ce demi par quintal pour une période de deux semaines. Le premier versement interviendra mi-juin et le solde au cours de la seconde quinzaine de décembre. Afin de constituer un stock stratégique de production nationale, le mémorandum du ministre chargé du secteur agricole indique que " les achats de blé tendre de la récolte de



cette année effectués par les organismes de stockage bénéficient d'une subvention de stockage de 3 dirhams par quintal et par quintal, à compter du 1er août prochain ". La même source a révélé que la période de constitution de ce stock s'étend du 1er août 2026 au

31 janvier 2027, le plafond des quantités éligibles à la subvention étant fixé à 8 millions de quintaux pour les mois d'août et de septembre, à 6 millions de quintaux pour les mois d'octobre et de novembre, ainsi qu'à 4 millions de quintaux pour les mois de décembre et de janvier. Selon la même source, le blé tendre éligible à la subvention pour entreposage est défini comme une variété caractérisée par une bonne qualité et une bonne commercialisation, et exempte d'odeurs anormales, de substances toxiques et d'insectes nuisibles, quel que soit son stade de développement. La source précise que " le stockage à l'air libre ne figure pas parmi les méthodes éligibles à cette subvention ". Le mémorandum du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, des Eaux et des Forêts stipule que l'État prend en charge les frais de transport du blé tendre national destiné aux régions éloignées (Ouarzazate, Guelmim et Errachidia) selon des tarifs fixes allant de 10,29 à 16 dirhams par quintal, à condition que l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses s'engage à les rembourser aux parties concernées. Elle a également souligné que les comités régionaux procéderont à un inventaire des stocks détenus par les installations de stockage au début et à la fin de la période de collecte éligible à la subvention, insistant sur le fait que " les objectifs que l'État cherche à atteindre par le biais de ces différentes mesures, liées au soutien de la collecte de la production céréalière nationale et au soutien des revenus des agriculteurs, ne peuvent être atteints sans une mobilisation collective et coordonnée de tous les acteurs du secteur céréalier ". ■

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT  
EN LIGNE

- Économie
- les annonces légales
- Finance
- Sport
- Marketing

VISITEZ NOTRE SITE OFFICIEL  
[www.lejournaldesannonces.ma](http://www.lejournaldesannonces.ma)



**HANY COMMUNICATION**

- \*Agence Conseil en Communication et Publicité
- \* Etude et conseil \* Stratégie de Communication.
- \* Campagnes Médias \* Conception et Réalisation

Tél.: 0522.25.92.11 / 0522.83.83.96 - Fax : 0522.85.44.62  
GSM : 0661.181.574 / 0673.466.458  
E-Mail: [hanycommunication@gmail.com](mailto:hanycommunication@gmail.com)  
[www.lejournaldesannonces.ma](http://www.lejournaldesannonces.ma)

# INFORMATIONS

## SOMMET FRANCO-AFRICAIN AVEC PARTICIPATION MAROCAINE

**Le sommet " Africa Forward " a débuté mardi, à Nairobi, avec la participation d'Aziz Akhannouch, chef du gouvernement, qui représente le roi Mohammed VI.**

La délégation marocaine participant à cet important événement franco-africain, organisé sous le slogan " L'Afrique en avant : Partenariats entre l'Afrique et la France pour l'innovation et la croissance ", comprend Leila Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Amine Tahraoui, ministre de la Santé et de la Protection sociale, Karim Zaidan, ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, Mohamed Methqal, ambassadeur et directeur général de l'Agence marocaine pour la coopération internationale ; ainsi qu'Abdelrazak Laassel, ambassadeur du Royaume auprès de la République du Kenya et de la République du Soudan du Sud.



La délégation marocaine comprend également une importante délégation de la Confédération générale des entreprises marocaines, conduite par son président, Chakib Alj, et composée d'un certain nombre d'acteurs clés du secteur privé marocain. Ce sommet, organisé conjointement par le Kenya et la France, réunit le président kényan William Ruto et le président français Emmanuel Macron, ainsi que plusieurs chefs d'État et de

gouvernement africains, afin de discuter des perspectives de renforcement des partenariats entre la France et les pays africains. Le som-

met " Africa Forward ", le premier du genre à se tenir dans un pays anglophone, vise à promouvoir des partenariats franco-africains " forts et équilibrés ", fondés sur une véritable intégration économique et orientés vers le service des populations. Le sommet met également en lumière la diversité des acteurs impliqués dans les discussions, notamment les pays, les entreprises, les jeunes, les artistes, les composantes de la société civile et les com-

munautés, dans le but d'accélérer les investissements mutuels et de construire des solutions pratiques aux défis communs. Cette impor-

tante réunion abordera également les questions de financement du développement et les défis mondiaux, notamment ceux liés à la souveraineté et à la compétitivité, ainsi que les questions de paix et de sécurité en appui aux médiations africaines et aux initiatives de l'Union africaine. Le forum d'affaires " Africa Forward : Inspiration et Connectivité ", organisé à la veille du sommet, a bénéficié d'une participation remarquable de la délégation marocaine, qui a contribué aux différents ateliers, séminaires et réunions réunissant les dirigeants de grandes entreprises africaines et françaises, dans le but de renforcer les partenariats économiques et les opportunités d'investissement. Certaines conclusions de ce sommet devraient contribuer aux préparatifs du sommet du G7, qui se tiendra en France dans la ville d'Évian du 15 au 17 juin. ■

Pour Vos Annonces Contactez :

Tél.: 05 22 83 83 96

05 22 25 92 11

FAX : 05 22 85 44 62

## LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

### Directrice de Publication

LAILA DAHRAOUI

### Rédacteur en Chef

EL MOKHTAR DAHRAOUI

### Directeur Général

EL MOKHTAR DAHRAOUI

E-mail :

hanycommunication@menara.ma

hanycommunication@gmail.com

### Conception et mise en page

HANY COMMUNICATION

Mme.NADIA HAMZAOU

Mr. Abderrazak KAMAL IDRISSE

Mr. Amine CHOUIBA

### Secrétariat

NADIA HAMZAOU

### Imprimerie ECOPRINT

Distribution HANY COMMUNICATION

# ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

## " PALACIO ALHAMDOUNI DE TRANSPORT ET TRAVAUX " SARL CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

En date du 05/01/2026, il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques :

1) DENOMINATION : PALACIO ALHAMDOUNI DE TRANSPORT ET TRAVAUX

2) SIEGE SOCIAL : 12 Rue Saria ben Zounaim étage 3 apt 3 palmier Casablanca

3) OBJET : Transport de marchandises et matériaux

4) CAPITAL SOCIAL : fixé à 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH chacune totalement libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs :

- M. ER-RBAHY MHAMMED 500 Parts sociales

- M. KHASSAL MUSTAPHA 500 Parts sociales

5) DUREE : 99 années

6) GERANCE : Est nommé gérant de la société pour une durée illimitée Monsieur KHASSAL HAMZA

7) DEPOT LEGAL : a été effectué au greffe du tribunal de commerce le 29/04/2026 sous le N°RC : 727651

## REALTY DARI SARL RC: 712565 AVIS DE MODIFICATION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, 17/04/2026

Elle a été établie les modifications des statuts de la société "REALTY DARI" Comme suit :

3) Eléments ajoutés ou supprimés :

-Cession des 3300 parts sociales faites au

profit de Mr. ISMAIL EL KHOUMSSI.

-Démission de l'associée Mme SIHAM EL KHOUMSSI et Nomination Mr. ISMAIL EL KHOUMSSI comme Nouveau Cogérant de la société Avec la signature séparée des cogérants Mr. ABDERRAZAK ELKHOUMSSI et Mr. ISMAIL EL KHOUMSSI ou Mr. SAID EL KHOUMSSI.

-Modification corrélatrice des articles 06, 07, 13 et 16 des statuts ;

-Questions diverses ; Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 06/05/2026 sous le n°1023734.

## WIJA TRANS SARL.AU CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le 27/04/2026 Il a été établi le statut d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

\*Dénomination : WIJA TRANS SARL.AU

\*La société a pour objet : Le transport routier de toutes sortes de marchandises

\*Siège social: BD BRAHIM ROUDANI 21 RUE ABDELLAH NAFI RESIDENCE BEN OMAR 4EME ETAGE APPT 10 MAARIF CASABLANCA

\*Capital social : est fixé à 100 000,00 DH (CENT MILLE DIRHAMS).

\*Durée : 99 ans

\*Gérance : la société est gérée par le gérant unique Mr. ABDERRAHMANE EL HAJIB.

\*RC : N°728323.

Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du tribunal de commerce de Casablanca, le 05/05/2026 sous le N°1023504.

## ACTION IMMO.MA LA CESSON DES PARTS SOCIALES-AUGMENTATION DU CAPITAL

I - Aux termes d'une décision en date du 03/04/2026, L'associé unique décide :

-La cession des parts sociales DE : M. ADIL OUAHID cède 49 Parts Sociales A La société " ENERGY PARTNER HOLDING OFFSHORE " SARL qui accepte ;

Constatation de la nouvelle répartition du capital : M. ADIL OUAHID 51 Parts Sociales

La société " ENERGY PARTNER HOLDING OFFSHORE " SARL qui accepte 49 Parts Sociales

-La nomination de Mr AZIZ EL GUERRAB cogérant de la société, pour une durée illimitée et avec les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société.

-En conséquence, la société sera valablement engagée pour tous les actes et les opérations la concernant par la signature conjointe des Cogérants Mr AZIZ EL GUERRAB ET M. ADIL OUAHID.

-TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE DE LA SOCIETE EN SARL

\*L'augmentation du capital social d'une somme de 100.000,00 (Cent Mille) Dirhams pour le porter de 10.000,00 Dirhams à 110.000,00 (Cent Dix Mille) Dirhams, en numéraire.

\*La collectivité des associés décide que la société

" ENERGY PARTNER HOLDING OFFSHORE " SARL devra verser une prime d'émission de 3.000.000,00 (Trois Millions) Dirhams, laquelle sera affectée au compte "Prime d'Émission".

\*la nouvelle répartition du capital

-M. ADIL OUAHID ..... 56 100,00 DIRHAMS 561 Parts Sociales

-La société " ENERGY PARTNER HOLDING OFFSHORE " SARL . 53 900,00 DIRHAMS 539 Parts Sociales

SOIT UN TOTAL DE .110.000,00 DIRHAMS 1.100 Parts Sociales

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06/05/2026 sous le n° 1023545.

## " LITTORAL ENERGIE SARL AU CESSON DES PARTS

Aux termes d'un ASS privé du 24/04/26 à Casablanca, L'associé unique approuve la cession des parts suivante :

Monsieur MOHAMED WADIFI Cède 1000 Parts Sociales à Mme HAJAR DRIOUICH qui accepte

La nouvelle répartition du capital de la société " LITTORAL ENERGIE " sarl au qui sera composée comme suit : Mme HAJAR DRIOUICH

1000 Parts Sociales

LA DEMISSION DE Monsieur MOHAMED WADIFI LA NOMINATION DE Mme HAJAR DRIOUICH gérante unique pour une durée illimitée.

Dépôt LEGAL a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca, le 04 Mai 2026 sous le N°1023160,

## FERTIDIS SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DH

SIEGE SOCIAL: 197 BD DE LA RESISTANCE 3EME ETAGE, CASABLANCA

IF N°53635245 RC N° 573697

ICE N° 003234780000031

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 9/3/2026, il a été décidé de procéder au :

"Transfert du siège social de 197, Boulevard de la Résistance, 3ème étage, Casablanca, à Immeuble Bled El Kheir 1-62, Douar Oulad Bouabid, 6ème étage, Ain Chock, Casablanca.

"La modification de l'article 4 des statuts.

Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06/05/2026 sous le numéro 1 023 552.

POUR EXTRAIT ET MENTION LE CO-GÉRANT

SHEDA RESIDENCE RIO, BD. SIDI ABDERRAHMANE

AIN DIAB CASABLANCA RC N° 110557 CASABLANCA

CESSON DE PARTS SOCIALES

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca, en date du 08/04/2026, la société BROTHERS GROUP HOLDING OFFSHORE SARL à associé unique a cédé à Mademoiselle ALJARALLAH Shatha,

la totalité des parts sociales lui appartenant, soit

2 970 (deux mille neuf cent soixante-dix) parts sociales, dans la société SHEDA SARL, entièrement libérées, d'une valeur nominale de cent (100) dirhams chacune.

Aux termes de ce même acte il a été décidé ce qui suit :

-Approbation de la cession des parts sociales sus visée ;

-Transformation de la société en société à responsabilité limitée à associé unique ;

-Adoption des statuts de la société sous sa nouvelle forme. ;

-Maintien et réserve de la gérance à Monsieur ALJARALLAH Ahmed Abdelaziz pour une durée illimitée.

De ce fait, le capital social de la société SHEDA SARL AU fixé à la somme de trois cent mille (300.000,00) Dirhams est divisé en mille (3.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,00) Dirhams chacune, intégralement libérées et attribuées en totalité à Mademoiselle ALJARALLAH Shatha, associé unique.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 07/05/2026 sous le n° 1023882.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LE GERANT

Pour vos

Annonces

Tél.:0522.83.83.96

# INFORMATIONS

## LE DEFICIT BUDGETAIRE DEPASSE 15 MILLIARDS DE DIRHAMS.

**Le Trésor général du Royaume a indiqué que les obligations et les ressources du Trésor affichaient un déficit budgétaire de 15,5 milliards de dirhams à la fin avril 2026, contre un déficit de 11,8 milliards de dirhams au cours de la même période l'année précédente.**

Le Trésor général du Royaume a expliqué dans son dernier bulletin mensuel de statistiques des finances publiques que ce déficit tient compte d'un solde positif de 27,9 milliards de dirhams enregistré par les comptes spéciaux du Trésor et les facilités d'Etat gérées de manière indépendante. Selon la même source, les recettes ordinaires se sont élevées à 154,3 milliards de dirhams (une augmentation de 7 %), soutenues par une augmentation des impôts directs de 9,8 %, des droits de douane de 6,5 %, des impôts indirects de 11,3 % et des droits d'enregistrement et de timbre de 11,5 %, couplée à une diminution des recettes non fiscales de 20,6 %.



Quant aux dépenses inscrites au budget général, elles s'élevaient à 219,4 milliards de dirhams à la fin du mois d'avril dernier (soit une augmentation de 12,2 %), en raison d'une hausse des dépenses de fonctionnement de 14,4 % et des dépenses d'investissement de 19,6 %, conjuguée à une baisse des coûts de la dette inscrits au budget de 1,9 %. La baisse des coûts de la dette budgétisés est attribuée à une diminution du remboursement du principal ou de l'amortissement de 7,1 % pour s'établir à 21,8 milliards d'AED, couplée à une augmentation des intérêts de la dette de 6,1 % (16,2 milliards d'AED). La baisse du remboursement du principal couvre une diminution de l'amortissement de la dette intérieure de 7,5 milliards de dirhams et une augmentation de l'amortissement de la dette extérieure de 5,9 milliards de dirhams. À fin avril 2026, les engagements de dépenses, y compris ceux qui ne sont pas soumis à une autorisation préalable, totalisaient 369,9

milliards de dirhams, soit un taux d'engagement global de 41 %, contre 39 % à fin avril 2025, et un taux d'émission des engagements de 77 %, contre 76 % un an plus tôt. Sur la base des recettes perçues et des dépenses effectuées, le solde ordinaire a enregistré un excédent de plus de 1,63 milliard de dirhams à la fin des

quatre premiers mois de l'année en cours. Par ailleurs, le Trésor général du Royaume a expliqué que les recettes des comptes spéciaux du Trésor s'élevaient à 92,4 milliards de dirhams, dont 20,6 milliards de dirhams provenant de paiements liés à des dépenses d'investissement conjoints. Les dépenses sortantes se sont élevées à 65,5 milliards de dirhams, y compris la part des comptes spéciaux du Trésor recouvrée, les exonérations fiscales et les remboursements d'impôts s'élevant à 3,1 milliards de dirhams. Le solde total de ces comptes atteignait ainsi 26,9 milliards de dirhams. En ce qui concerne les établissements publics fonctionnant de manière indépendante, leurs recettes ont dépassé 1,12 milliard de dirhams (une augmentation de 2,6 %) ; tandis que leurs dépenses ont diminué de 24,8 % pour atteindre 176 millions de dirhams. À la fin du mois d'avril 2026, le taux d'exécution des recettes ordinaires atteignait 36,7 % des prévisions de la loi de finances ; tandis que les dépenses ordinaires étaient réalisées à un taux de 39 % et les dépenses d'investissement à un taux de 33 %.

## BAM : L'ENCOURS DU FINANCEMENT PARTICIPATIF DESTINE A L'HABITAT PROGRESSE À 30,6 MMDH A FIN MARS

**Bank Al-Maghrib (BAM), a indiqué que le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière (y compris les marges constatées d'avance), a poursuivi sa progression pour s'établir à 30,6 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars dernier, contre 25,8 MMDH une année auparavant.**

Dans son récent tableau de bord " Crédits-Dépôts bancaires ", BAM précise que ce financement a enregistré une hausse de 18,5% en glissement annuel. Par ailleurs, la même source fait savoir que les crédits accordés aux ménages se sont établis à 397,5 MMDH, en augmentation annuelle de 3,4% par rapport à la même période un an plus tôt, et de 0,3% par rapport à décembre 2025. Cette évolution recouvre une progression de 2,9% des prêts à l'habitat et de 3,9% des crédits à la consommation.



**Pour vos annonces légales**

**contactez**

**[hanycommunication@gmail.com](mailto:hanycommunication@gmail.com)**

**[www.lejournaldesannonces.ma](http://www.lejournaldesannonces.ma)**

## PERTE DUPLICATA

**Egarés duplicata des Titres Fonciers N° 77291/1, 77292/1, 77293/1 et 77294/1 Appartenant à feu LAHLOU TOURIA**



## JURIPRO

- Assistance et Gestion Comptable
- Assistance et Gestion en fiscalité
- Tous Travaux Juridiques et Comptables
- Tous Travaux Audit
- Tous travaux d'Organisation

Ferdaous Gh1 C Esc 25 Rez de Chaussée Appt.4 Oulfa -Casablanca-  
Mobile : 0664-72-02-65 Email: [Juripro@menara.ma](mailto:Juripro@menara.ma)

## CHANGE

	ACHAT	VENTE
USA	9,1244	9,0914
CAD	6,6562	6,6525
GBP	12,341	12,379
DKK (100)	143,38	143,30
NOK (100)	99,470	98,849
SEK (100)	98,288	98,530
CHF	11,681	11,686
JPY(100)	5,7895	5,7880
EURO	10,7127	10,7084
10 DINAR ALGERIENS	0,6903	0,6878
DINAR TUNISIEN	3,1693	3,1639
DINAR LIBYEN	1,8726	1,8706
MRO(100)	23,059	22,975
DINAR KOWETTIEEN	29,616	29,525
SAR	2,4317	2,4232
AED	2,4842	2,4752

Source BANK AL-MAGHRIB

## ANNONCES LEGALES &amp; APPELS D'OFFRES

**FIDIA AUDIT**  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
A ASSOCIE UNIQUE  
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : 201, RUE MUSTAPHA  
EL MÂANI, ETAGE 2, APPT.12,  
CASABLANCA.  
**MODIFICATIONS STATUTAIRE**

Suivant PV de l'AGE du le 15 Avril 2026 de la Sté "FIDIA AUDIT" société à responsabilité limitée à associe sis à Casablanca, 201, Rue Mustapha El Mâani, 2eme Etage, Appt 12. Il a été décidé ce qui suit :  
Le changement de la dénomination de la société devenue " FIDIA CONSULTING " Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique, au lieu de " FIDIA AUDIT " Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 06 Mai 2026 sous n°1023535.

« SCANIA FINANCE MAROC » SA  
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL  
DE 155.000.000,00 DH  
SIEGE SOCIAL : AUTOROUTE  
CASABLANCA-RABAT, KM 14 –  
20580 AUTORUTE - CASABLANCA –  
MAROC

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 16 Décembre 2025, il a été constaté et décidé ce qui suit :  
-Nomination du Nouveau Directeur Général DAMIAN BELCZOWSKI (Passport n° FF2268168)  
-Démission du Directeur Général RONNY WILLEKENS  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 25 Mars 2026, sous le numéro 1017919.

**DEFLOXUD**  
**CESSION DE PARTS SOCIALE**

L'assemblée Générale Extraordinaire des associés, en date du 20/04/2026, a décidée :  
-Cession de parts sociales par messieurs Salim ALLAM, Mohamed ASSIF et Amine RADDADI a M.Bouchaib BAKKALI, qui devient propriétaire de 100% des parts sociales.  
-Monsieur Salim ALLAM, présente sa démission de gérant, M. Bouchaib BAKKALI est nommé nouveau gérant de la société.  
-Modifications corrélatives des statuts ;  
II- le dépôt légal a été effectué au Greffier de Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°1023885, le 07/05/2026.

**AVIS DE PUBLICITE**  
**- V I A S - S.A.**  
**SOCIETE ANONYME**  
**AU CAPITAL DE 65.000.000,00 DIRHAMS**  
**SIEGE SOCIAL - CASABLANCA -**  
**RUE ABOU HADIL ALLAF PLACE BELAIR**  
**R.C. N° 192.079**

Le Conseil d'Administration en date du 18 Septembre 2025 a décidé la nomination d'un Directeur Général Délégué, avec tous les pouvoirs statutaires: Monsieur Louis Laurent BAUDRAND, Nationalité Française, Demeurant à - Casablanca -  
Le Dépôt Légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 07.05.2026 sous numéro 1023898.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION**

**"JAD JAWAD PROMO - SARL"**  
**RC N° 728913**  
**CONSTITUTION D'UNE SOCIETE**  
**A RESPONSABILITE LIMITEE**

I - Aux termes d'un acte sous -seings privés à Casablanca en date du 06/05/2026, enregistré à la même ville le 07/05/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes.  
1°) ASSOCIES: Mr. JAOUAD BRAHIM.  
Mr. JAOUAD ABDELKADER.  
2°) DENOMINATION: JAD JAWAD PROMO - SARL  
3°) OBJET : la société a pour objet : " Activité Principale : IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.  
4°) SIEGE SOCIAL : 64 RUE ABDELLAH EL MIEDOUNI ETAGE 1 APPT N°2 DERB OMAR CASABLANCA.  
5°) DUREE : 99 années à dater du jour de la constitution.  
6°) ANNEE SOCIALE : Commence le 1-Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.  
7°) CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 (CENT MILLE) dirhams divisés en 1000 (MILLE) parts de 100.00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit :  
-Mr. JAOUAD BRAHIM : 500 parts  
-Mr. JAOUAD ABDELKADER : 500 parts  
8°) GERANCE : Mr. JAOUAD BRAHIM et Mr. JAOUAD ABDELKADER sont nommés en qualité de cogérants de la société pour une durée illimitée. Mr. JAOUAD BRAHIM et Mr. JAOUAD ABDELKADER ont les pouvoirs pour agir au nom de la société et pour faire et autoriser tous les actes et opérations dans les limites de l'objet social.  
La société sera valablement engagée par la signature conjointe des deux cogérants Mr. JAOUAD BRAHIM et Mr. JAOUAD ABDELKADER.  
II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 07/05/2026 sous le numéro 1023960.

**INFINI PUB – SARL AU**  
**RC : 584531**  
**CESSION DE PARTS SOCIALES**

I – Aux termes de la décision de l'associé unique à Casablanca en date du 24/04/2026, enregistré à la même ville le 05/05/2026, l'associé unique de la société « INFINI PUB – SARL AU » société à responsabilité limitée d'associé unique, au capital de 100.000,00 (CENT MILLE) dirhams, ayant son siège social à 55, BOULEVARD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETAGE N°3 QUARTIER DES HOPITAUX- CASABLANCA, a décidé les suivantes :  
1-Cession de 1000 parts sociales : Cédant: Monsieur Mr. HAMMED FAHMI HUSNIAL.SAMAANA (1000 parts sociales)  
Cessionnaire : Mr. CHOUIBAT HAMZA (1000 parts sociales)  
2- MR. M'HAMMED FAHMI HUSNIAL SAMAANA démissionne de la gérance de la société et se décharge du pouvoir de signature de tout acte relatif à la société.  
3- MR. CHOUIBAT HAMZA est nommé en qualité de gérant unique de la société pour une durée illimitée.  
3- La société est engagée vis-à-vis des tiers (y compris la banque) par la signature du gérant unique MR. CHOUIBAT HAMZA.  
II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA le 07/05/2026 sous le numéro 1023945.

**AURORA ACADEMY**  
**CONSTITUTION D'UNE SOCIETE**  
**A RESPONSABILITE LIMITEE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/05/2026, il a été formé une Société à Responsabilité Limitée " SARL " ayant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination : AURORA ACADEMY SARL**  
**Objet principal : -Le conseil de gestion sous forme d'assistance et d'accompagnement pédagogique, administrative et organisationnelle au profit**

d'établissements d'enseignement ou de formation ;  
-Le conseil en gestion déléguée ou l'assistance à la gestion d'établissements scolaires ou de formation ;

-Le recrutement, la formation et le conseil en gestion du personnel enseignant, administratif et éducatif ;  
-Le conseil à l'élaboration, la conception, l'édition et la diffusion de contenus, supports pédagogiques et de tous documents se rapportant à l'éducation et à la formation ;

**Siège social : Lot Riad Sofia, Tranche 2, N°109, Lissasfa, Casablanca**

**Durée : 99 ans à partir du jour de la constitution définitive**

**Capital : Le capital social est fixé à la somme de 100.000 dhs divisé en 1.000 parts sociales de 100 dhs chacune attribuées à :**

\*M. REDA BOUALAMI 340 parts sociales

\*M. MOHAMMED BOUALI 330 parts sociales

\*M. ANAS BAKKACH 330 parts sociales

**Gérance : La société est gérée et administrée par M. REDA BOUALAMI**

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca en date du 08/05/2026.

La société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le N° 729137.

**CHAOUTISS SARL.AU**  
**RC: 129511**  
**AVIS DE MODIFICATION**

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, 29/04/2026 il a été établi les modifications des statuts de la société "CHAOUTISS" Comme suit :

3) Eléments ajoutés ou supprimés :

1°) Transfert de siège social à l'adresse suivante :

**64 bd Zoubier Ibn al auoum 2em étage**  
**numéro 9 roche noire Casablanca,**

2°) Modification de l'objet social ainsi: Exploitation Agricole - Maraichage - Arboriculture.

3°) Modification des articles 2 et 4 des statuts

4°) Refonte des statuts

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 08/05/2026 sous le n°1024150.

**BP WORKS S.A.R.L.AU**  
**RC: 660879**  
**AVIS DE MODIFICATION**

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, 25/04/2026 il a été établi les modifications des statuts de la société "BP WORKS S.A.R.L.AU" Comme suit :

3) Eléments ajoutés ou supprimés :

-Augmentation du capital de la société d'un montant de 100 000.00 dhs pour le porter de 1 000 000.00 dhs à 1 100 000.00 dirhams.

-Modification de l'article 06 et 07 des statuts de la société.

-Questions diverses

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 08/05/2026 sous le n°1024141.

**ANNONCE DE CREATION DE SOCIETE**

Aux termes d'un acte sous-signé privé en date du 13 AVRIL 2026 à Casablanca, il a été constitué une Sarlau présentant les caractéristiques suivant :

**Dénomination : EMG WORLD TRADING**  
**OBJET : NEGOCIANT**  
**SIEGE SOCIALE : 26 AVENUE MERS**  
**SULTAN ETAGE 1 N° 3 CASABLANCA**  
**CAPITAL SOCIALE : 100000 DH**  
**GERANCE : MR GUEYE ELHADJI MOCTAR**

Le dépôt légal est effectué au Tribunal du commerce

de Casablanca et la société est immatriculée au RC sous le numéro 727865 en date du 19/04/2026.

**"KITCHEN WORLD"**

I-CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE Aux termes d'un acte sous seing privé à Casablanca, le 27/03/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
**DENOMINATION : " KITCHEN WORLD"-s.a.r.l**  
**OBJET SOCIAL : La société a pour objet : Négocier des équipements de cuisines professionnelles .**

**SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Casablanca : 13, RUE AHMED EL MAJJATI RES LES ALPES 1ER ETAGE N° 8 QUARTIER MAARIF CASABLANCA.**

**DUREE : La durée de la société est fixée à 99 ans**

**CAPITAL SOCIAL : Le capital social s'élève à 100.000,00 DH. Il est divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dirhams chacune, à souscrire et à libérer du quart lors de la souscription.**

Les parts sociales sont attribuées à

"Mr HAMZA BENRAMDANE 40 000,00 dhs

"Mr MOHAMMED BENRAMDANE 30 000,00 dhs

"Mr ABDESSLAM BENRAMDANE 30 000,00 dhs

TOTAL 100 000,00 dhs

**ADMINISTRATION : La société est administrée et gérée par : Mr HAMZA BENRAMDANE, de Nationalité Marocaine, titulaire de la C.I.N. n° CD566064.**

**ANNEE SOCIALE : L'année sociale commence le 1er Janvier et finit le 31 décembre**

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca

**AVIS DE CONSTITUTION SOCIETE " CHRIFI ASSUR " S.A.R.L**

Au terme d'un acte S.S.P en date du 15 Janvier 2026 à Mohammedia il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

1-LADENOMINATION: " CHRIFASSUR " S.A.R.L

2-LE SIEGE SOCIAL : RESIDENCE WAFEA MAGASIN RDC NR 3 ROUTE NATIONALE 1 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA.

3-L'OBJET SOCIAL : ACTIVITES DES AGENTS ET COURTIERS D'ASSURANCES

4-LA DUREE : 99 ans.

5-LE CAPITAL SOCIAL : est fixé à 100.000,00 DHS divisé en 5000 Parts de 100,00 DHS chacune totalement libéré repartie entre les associés :

- Mme Wafaâ BEN ABBOU 800 PARTS.

- MR Ismail CHRIFI 200 PARTS.

TOTAL 1 000 PARTS

6-LA GERANCE : la société est gérée pour une durée illimitée par MR Ismail CHRIFI.

7-LA SIGNATURE : la société est engagée par la seule signature de MR Ismail CHRIFI.

8-L'ANNEE SOCIALE : du 1er Janvier au 31 décembre de chaque année.

9-LE DEPOT LEGAL ET IMMATRICULATION : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première Instance de Mohammedia sous n°414 et immatriculé au registre de commerce sous le n°39441 le 26/02/2026.

**POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE**

**" CABINET BOUTAYEB M " SARL AU SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000 DH**  
**SIÈGE SOCIAL : 8 BD ZERKTOUNI**  
**ETG 1 APT 2 CASABLANCA**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 Avril 2026, il a été décidé :  
Dissolution anticipée de la société en vue de la radiation définitive.  
Nomination de Monsieur BOUTAYEB EL MILOUD comme liquidateur.

La fixation du siège de liquidation à : 8 BD

ZERKTOUNI ETG 1 APT 2 CASABLANCA.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 28/04/2026 sous le Numéro 1022474.

**HYVE HEALTH SARL**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/04/2026, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination : HYVE HEALTH SARL**

**Siège social : Résidence Prima Office N°105, N°16, 3ème étage, Angle Boulevard 11 Janvier et Mostafa El Maâni, Casablanca.**

**Objet social : L'achat, la vente, l'import-export de tous les équipements et consommables médicaux et paramédicaux ; L'achat, la vente, l'import-export de tous les produits parapharmaceutiques ; L'achat, la vente, l'import-export de toutes fournitures et matériels bureautiques ; Le reconditionnement de tous produits et consommables médicaux, paramédicaux et pharmaceutiques ; L'intermédiation dans le négoce des produits, équipements et consommables médicaux, paramédicaux et pharmaceutiques ; L'achat, la vente et l'importation de tous biens, équipements, produits et services ; La vente, la distribution, l'importation et l'exportation de matériels médicaux, dispositifs médicaux, produits cosmétiques et d'hygiène ; Le négoce, les prestations de services et la maintenance.**

**Capital social : 100.000 DHS**

Répartition des parts sociales :Mademoiselle Nora Deboubi : 500 parts sociales

Madame Mouaky Khaddouj :500 parts sociales.

**Gérance : La société est gérée par Mademoiselle Nora Deboubi et Madame Mouaky Khaddouj.**

**Durée : 99 ans**

**Dépôt légal : Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro 729197.**

**ZAMANE EL KHEIR**  
**SARL.AU CAPITAL DE 30 000 000,00 DIRHAMS**  
**SIEGE SOCIAL : NAJMAT AL**  
**JANOUB II, IMM B, N°3 ROUTE SIDI**  
**BOUZID EL-JADIDA**  
**RC: 3447**  
**MODIFICATION STATUTAIRE**

Suivant au PV de l'AGE du 06/04/2026 de la Sté " ZAMANE EL KHEIR " S.A.R.L sis à, NAJMAT Al Janoub II, IMM B, N°3

Route Sidi Bouzid EL-JADIDA.

Il a été décidé ce qui suit :

-La mise à jour des statuts ;

-Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première instance EL JADIDA, le 27/04/2026 sous n°35235.

**FDGOLD DESIGNS**

Aux termes d'un acte S.S.P à Casablanca, en date du 14/04/2026, il a été dressé les statuts d'une SARL.AU dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination: FDGOLD DISIGNS SARL.AU**  
**Objet: BIJOUTERIE FANTAISIE ET METAUX PRECIAUX**

**Capital social: 100.000,00 DH** attribué comme suit:  
**-Mr. AMINE HAJAJI : 1000 parts**

**Siège Social: 147 BD LA RESISTANCE RESIDENCE AFA ETAGE 2 N°22 CASABLANCA**

**Gérance: Mr. AMINE HAJAJI**

**Durée: 99 ans**

Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de Casablanca Le 14/04/2026 N°1020490.

**NAFEKHTIS**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**  
**D'ASSOCIE UNIQUE**  
**AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS**  
**SIEGE SOCIAL : 44, RUE LUGHERINI - CASABLANCA**  
**DECES D'UN ASSOCIE GERANT UNIQUE**  
**NOMINATION D'UN GERANT UNIQUE**  
**ADOPTION DE LA FORME SARL.AU**

1-L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30/04/2026:

-A Constate le décès de feu SAID NAFKH LAZRAQ, survenu le 13/04/2026, qui était associé et gérant unique de la société " NAFLATEX " S.A.R.L. et qui détenait, en sa qualité d'associé 999 parts sociales dans la société ;

-A CONSTATE que les 999 parts sociales ayant appartenu à feu SAID NAFKH LAZRAQ dans la société "NAFLATEX" S.A.R.L. ont été toutes attribuées à MR MOHAMED NAFKH LAZRAQ, seul héritier.

En conséquence, Monsieur MOHAMED NAFKH LAZRAQ est devenu propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

-AMODIFIE en conséquence l'article 7 des statuts

-A DECIDE, suite au décès du gérant unique feu SAID NAFKHLAZRAQ, de nommer en qualité de gérant unique statutaire pour une durée illimitée : Mr MOHAMED NAFKH LAZRAQ, de nationalité marocaine, né le 11/09/1981 à Casablanca, demeurant à CASABLANCA, VILLA HAYAT NOUFOUS, RUE IBNOU BAJIAN N° 3 QU

CHANTILLY MAARIF, titulaire de la C.N.I. N° BE741170

-A DECIDE, d'adopter la forme de société à responsabilité limitée d'associé unique ;

-A DECIDE, en conséquence de remplacer les statuts de la société à responsabilité limitée par ceux de la société à responsabilité limitée d'associé unique et A ADOPTE dans leur intégralité les nouveaux statuts devant régir la société.

2- Le dépôt légal a été effectué auprès du secrétariat greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, Le 11/05/2026 sous le numéro 1024256.

**SABCA MAROC**  
**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**  
**AU CAPITAL DE 91.488.000 DIRHAMS**  
**SIEGE SOCIAL : ZONE AEROPOLE**  
**MOHAMED V, NOUACEUR 27000,**  
**CASABLANCA**  
**RC CASABLANCA N° : 258999**

Suivant le procès-verbal des décisions des associés en date du 03/03/2026, il a été décidé ce qui suit:

1.La ratification des modalités de consultation des Associés ;

2.La confirmation rétroactive des mandats des administrateurs ;

-Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques (SABCA), représentée par M. Grégory DEWIL ;

-SABCA Limburg, représentée par M. Olivier HENIN ;

-ARTEX, représentée par M. Maxim van BUGGENHOUT ;

3.La confirmation du mandat de Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques (SABCA), en qualité de président de la Société ;

La confirmation du mandat de M. Mohamed LAGHDAF, en qualité de directeur général de la Société ;

4.La décision de continuité de la Société suite à sa situation nette inférieure à la moitié du capital social ;

5.Pouvoirs en vue des formalités ;

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca le 11/05/2026 sous le n°1024243.

# ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

## CONSTITUTION D'UNE SARL AU ABOUJAAFAR SERVICES

-Aux termes d'un acte sous seing privé en date du **04/03/2026** à casa il a été établi les statuts d'une SARL AU ABOUJAAFAR SERVICES  
**-OBJET:** TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION  
**-SIEGE SOCIAL :** fixé au : **147 BD LA RESISTANCE RES AFA ETAGE 2 APPT 22 CASABLANCA**  
**-APPORT :** il a été fait apport de la société des sommes en numéraire à savoir :  
**M ABOUJAAFAR AMINE 100.000,00 DHS**  
**Total 100.000,00 DHS**  
**-GERANCE :** M ABOUJAAFAR AMINE EST désigné garant de la société pour une durée illimitée  
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de casablanca le **06/05/2026** sous n°**1023741**  
**POUR EXTRAIT ET MENTION.**

**LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT BTP MAROC**  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 AU CAPITAL DE **940.000,00** DE DIRHAMS  
**SIEGE SOCIAL :** CASABLANCA, 37, RUE DES AIT BA-AMRANE,  
**RC : 177.207 - IF : 40158288 - ICE 001740211000036**

1/ Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la SOCIETE DE DEVELOPPEMENT BTP MAROC qui s'est tenue en date du 1<sup>er</sup> février 2022, il a été décidé ce qui suit :  
 - de prendre acte de la démission de Monsieur **Arnaud DE PRACOMTAL** de ses fonctions de Gérant et de nommer en qualité de nouveau Gérant, en remplacement de Monsieur **Arnaud DE PRACOMTAL**, Monsieur **Philippe BARBARY**, pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> février 2022,  
 - la modification corrélative des statuts.  
 2/ le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le **08 mars 2022** sous n°**815876**.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION**

**LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT BTP MAROC**  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 AU CAPITAL DE **940.000,00** DE DIRHAMS  
**SIÈGE SOCIAL :** CASABLANCA, 37, RUE DES AIT BA-AMRANE,  
**RC : 177.207 - IF : 40158288 - ICE 001740211000036**

1/ Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la SOCIETE DE DEVELOPPEMENT BTP MAROC qui s'est tenue en date du **30 juin 2014**, il a été décidé ce qui suit :  
 - d'augmenter le capital en numéraire d'un montant de **840.000 DH** pour le porter de **100.000 à 940.000 DH**, à souscrire en numéraire et à libérer en totalité à la souscription par compensation de compte courant,  
 - de supprimer le droit préférentiel de souscription et réserver la souscription des 8.400 parts sociales à la Société **SOCOTEC France SA**,  
 - de constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital de **100.000 à 940.000 DH**,  
 - de modifier les articles 6 et 7 des statuts en conséquence.  
 2/ le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le **09 octobre 2014**

sous n°**00559075**.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION**

**LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT BTP MAROC**  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 AU CAPITAL DE **940.000,00** DE DIRHAMS  
**SIEGE SOCIAL :** CASABLANCA, 37, RUE DES AIT BA-AMRANE,  
**RC : 177.207 - IF : 40158288 - ICE 001740211000036**

1/ Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la SOCIETE DE DEVELOPPEMENT BTP MAROC qui s'est tenue en date du **29 juin 2021**, il a été décidé ce qui suit :  
 - de prendre acte de la démission de Monsieur **Eric GUILHOU** de ses fonctions de Gérant et de nommer en qualité de nouveau Gérant, en remplacement de Monsieur **Eric GUILHOU**, Monsieur **Arnaud DE PRACOMTAL**, pour une durée indéterminée à compter du 30 juin 2021  
 - la modification corrélative des statuts.  
 2/ le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le **23 décembre 2021** sous n°**805675**.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION**

**CHINA-MOROCCO INTERNATIONAL BUSINESS RESEARCH CENTER SARL**  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 AU CAPITAL DE **100 000 DH**  
**SIEGE SOCIALE :** 12 RUE FAVREAU RIVERA BUREAU N° 4 ETAGE 2 - CASABLANCA  
**R.C : 659577 - I.C.E : 003627700000081 - I.F : 66132631**

I -Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 1<sup>er</sup> Décembre 2025, les associés de la société **CHINA-MOROCCO INTERNATIONAL BUSINESS RESEARCH CENTER SARL** ont décidé :  
 1. La cession de 1000 parts sociales appartenant à **Mme ZOU FENGMEI**, au profit de **Mr MA MINGLIANG** ;  
 2. Démission de **Mme ZOU FENGMEI**, de ses fonctions de gérante unique ;  
 3. Nomination de **Mr MA MINGLIANG**, en qualité de gérant unique de la société.  
 4. Approbation des nouveaux statuts.  
 II - Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca le **12 Février 2026**, sous le n° **1012328**.

**MAITRE HOUDA BENABDELLAH** NOTAIRE  
 35 AVENUE DU 2 MARS - CASABLANCA  
 TEL : 0522-29-73-53 FAX : 0522-29-74-66  
 " SAHARA MODULAIRES "  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 AU CAPITAL DE : CINQ MILLIONS DE DIRHAMS (5.000.000,00 DH)  
**SIEGE SOCIAL :** CASABLANCA, ZI SAPINO, LOT 1124, NOUACEUR  
**R.C. N° 84135**  
**IDENTIFIANT FISCALE N° 2222065**

A/ Aux termes d'un acte en la forme authentique reçu et dressé par **Maitre Houda BENABDELLAH**, Notaire à Casablanca, en date du **03/04/2026**, Madame **Leyla ALBIKRI** a fait donation de la nue propriété de CINQ MILLES PARTS SOCIALES (5000 parts sociales) en se réservant l'usufruit à ses filles, **Mademoiselle Maria**

**LAARAICHI et Mademoiselle Sara LAARAICHI**, par parts égales entre elles.  
 B) Le dépôt légal a été effectué auprès du Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca (service du Registre de Commerce), le **11/5/2026** sous le n° **1024283**.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION**

**MAITRE HOUDA BENABDELLAH** NOTAIRE  
 35 AVENUE DU 2 MARS - CASABLANCA  
 TEL : 0522-29-73-53 FAX : 0522-29-74-66  
 " MACTRA "  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 AU CAPITAL DE : CINQ MILLIONS DE DIRHAMS (5.000.000,00 DH)  
**SIEGE SOCIAL :** CASABLANCA, ANGLE SALIM CHERKAOUI ET ROUTE BRETEUIL QUARTIER DES HOPITAUX  
**R.C. N° 119983**  
**IDENTIFIANT FISCALE N° 1087915**

A/ Aux termes d'un acte en la forme authentique reçu et dressé par **Maitre Houda BENABDELLAH**, Notaire à Casablanca, en date du **03/04/2026**, Madame **Leyla ALBIKRI** a fait donation de la nue propriété de CINQ MILLES PARTS SOCIALES (5000 parts sociales) en se réservant l'usufruit à ses filles, **Mademoiselle Maria LAARAICHI et Mademoiselle Sara LAARAICHI**, par parts égales entre elles.  
 B) Le dépôt légal a été effectué auprès du Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca (service du Registre de Commerce), le **11/5/2026** sous le n° **1024278**.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION**

**RETAIL.IT SERVICES S.A.R.L**  
 BUREAU 29, RESID. AL GHARB CENTER B, ETAGE 6, BD MOULAY ISMAIL, ROCHES NOIRES CASABLANCA  
**R.C : 559037**

En date du **24 avril 2026**, l'associé unique de la société "RETAIL.IT SERVICES", a pris les décisions suivantes :  
 -Augmentation du capital social par l'admission d'un nouveau associé et souscription de 2.500 nouvelles parts de 1.000,00 dirhams chacune.  
 -Transfert du siège social à **29, résid. Al gharb center B, étage 6, Bd Moulay Ismail, Roches noires Casablanca**.  
 -Transformation de la forme de la société de SARL-AU à SARL.  
 -Admission d'un nouveau gérant  
 -Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **12/05/26** sous le n° **1024471**  
**LA GERANCE**

**LINEA PESCA SARL**  
 AU CAPITAL DE **100.000 DHS**  
**SIEGE SOCIAL :** AVENUE ABDELAZIZ DAOUYRI, RESIDENCE ALL, APPARTEMENT N°7, BOUJOUR  
 CESSION DE PARTS SOCIALES

Aux termes de l'AGE du 31/12/2025, la société **LAOMAR**, représentée par Monsieur **Diago Jesus Oria Diaz**, a cédé quarante-neuf (49) parts sociales à la société **DANIELITO**.  
 En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés comme suit :  
**Article 6 – Capital social :** Le capital social de 100.000 DHS est réparti comme suit :  
**Madame Nadia Joumoua Faraj Aguezoume :**  
**51.000 DHS ;**  
**La société DANIELITO : 49.000 DHS.**

**Article 7 – Répartition des parts sociales :**  
**Madame Nadia Joumoua Faraj Aguezoume :**  
**51 parts sociales ;**  
**La société DANIELITO : 49 parts sociales.**  
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première Instance de Laâyoune sous le n°15199.

« **DAR SOUND LAB** »  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 A ASSOCIE UNIQUE  
 AU CAPITAL DE **10.000 DHS**  
**SIEGE SOCIAL :** 14 RUE IBNOU FARIS  
 ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA  
**ICE : 003952105000052**

Aux termes des statuts en date du 27/04/2026, il a été décidé ce qui suit :  
**Dénomination :** « **DAR SOUND LAB** » SARL AU.  
**OBJET SOCIAL :** Post-production de films cinématographiques,  
**SIEGE SOCIAL:** 14 RUE IBNOU FARIS  
 ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA.  
**ASSOCIE :** Monsieur **JULIEN JEAN LOUIS CASTEL : 100 parts sociales**  
**CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS**  
**DUREE :** 99 ans  
**GERANCE :** Monsieur **JULIEN JEAN LOUIS CASTEL**, est nommé en qualité de gérant unique de la société pour une durée indéterminée.  
**DEPOT:** le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 08/05/2026 sous le N° RC : 729129.

« **TERRACARE** »  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 A ASSOCIE UNIQUE  
 AU CAPITAL DE **100.000 DHS**  
**SIEGE SOCIAL :** 14 RUE IBNOU FARIS  
 ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA  
**ICE : 003945336000067**

Aux termes des statuts en date du 23/04/2026, il a été décidé ce qui suit :  
**Dénomination :** « **TERRACARE** » SARL AU.  
**OBJET SOCIAL :** centre de bien-être et Vente Mouture et Extraction de Café.  
**SIEGE SOCIAL :** 14 RUE IBNOU FARIS  
 ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA.  
**ASSOCIE :** Madame **SELOUA EL FILALI ECH CHAFIQ : 1000 parts sociales**  
**CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS**  
**DUREE :** 99 ans  
**GERANCE :** Madame **SELOUA EL FILALI ECH CHAFIQ**, est nommée en qualité de gérante unique de la société pour une durée indéterminée.  
**DEPOT:** le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 08/05/2026 sous le N° RC : 729091.

« **O&Y CONSTRUCTION** »  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 AU CAPITAL DE **100.000 DHS**  
**SIEGE SOCIAL :** 14 RUE IBNOU FARIS  
 ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA  
**ICE : 003963391000007**

Aux termes des statuts en date du 30/04/2026, il a été décidé ce qui suit :  
**Dénomination :** « **O&Y CONSTRUCTION** » SARL AU.  
**OBJET SOCIAL :** La promotion immobilière.  
**SIEGE SOCIAL :** 14 RUE IBNOU FARIS  
 ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA.  
**ASSOCIE :**  
 -Monsieur **YASSINE TAOUBI, 500 parts sociales**  
 -Monsieur **OUSSAMA SALIH, 500 parts sociales**  
**CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS**  
**DUREE :** 99 ans  
**GERANCE :** Monsieur **YASSINE TAOUBI et Monsieur OUSSAMA SALIH**. Sont nommés en qualité de cogérants de la société pour une durée indéterminée.  
**DEPOT:** le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 08/05/2026 sous le N° RC : 729121.

**FIDUSMAN**  
**AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE WOOD RINGS SARL AU**  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 ASSOCIE UNIQUE  
 CONSTITUTION D'UNE SARL AU

Aux termes d'un ASSP enregistré à Berrechid Le 05/05/2026.

Il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristique suivantes:  
**Dénomination:** WOOD RINGS SARL AU.  
**Objet:** Travaux de construction .  
**Siege social :** BD MOHAMED V DIOR ESSAFI N 47 ETG 03 BERRECHID.  
**Capital: 100.000, 00 dhs.**  
**Apports: Mr. LABCHIR MERYEME 1000 PARTS SOCIALE (Mille parts sociale).**  
**TOTAL 1000 PARTS SOCIALE Mille parts sociales.**  
**gerance: Mr. LABCHIR MERYEME** pour une durée illimitée.  
 le dépôt légal : il a été effectuée au Secrétariat du Greffier de Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de Berrechid.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION**

**CHARTPRO - S.A.R.L AU**  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,  
 CAPITAL DE **100 000,00 DIRHAMS**  
**SIEGE SOCIAL:** 4 RUE NAHAS NAHOUI  
 ETG 2 APPT 3 MAARIF CASABLANCA  
**IF :72063252 - RC : 725499**

-Aux termes d'un acte sous seing privé du AVRIL 2026 à Casablanca, il a été institué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :  
**-Constitution**  
**-1- Raison social ou dénomination :** CHARTPRO - S.A.R.L AU  
**-2- Forme juridique :** SARL AU  
**-3- Objet social :** TRAVAUX DIVERS.  
**-4- Siège social :** 4 RUE NAHAS NAHOUI  
 ETG 2 APPT 3 MAARIF CASABLANCA  
**-5- Durée de la société:** 99 ANS  
**-6- Apports - capital social - parts sociales :** 100 000 divisé en 1000 parts de 100,00 dirhams  
**-7- Gérance :** -MR ABDESSAMAD DAHBANI est nommé Gérants pour une durée indéterminée.  
**-8- Année sociale :** DE DEBUT Janvier A FIN Décembre

**SMAYRA TRUST**  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 D'ASSOCIE UNIQUE  
 AU CAPITAL DE : **100.000,00 DIRHAMS**  
**SIEGE SOCIAL :** 30 BD RAHAL EL MASKINI ETG 2 APT 5 - CASABLANCA  
**RC : 729617**  
**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte SSP du 04/05/2026, il est établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination:** "SMAYRA TRUST" - SARL AU  
**Objet principal:** -Conseil de gestion.  
**Capital social:** 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit :  
 -MZAKARIAANTAR à concurrence à de 1000 parts  
**Siège Social:** CASABLANCA, 30 BD RAHAL EL MESKINI ETG 2 APT 5.  
**Gérance:** la société sera gérée par MZAKARIAANTAR  
**Durée:** 99 ans.  
 Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 12/05/2026 sous le numéro 1024604 et inscrit au RC N°729617.

**AS ELEGANCE**  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SARL) AU CAPITAL DE **10.000,00 DIRHAMS**  
**SIEGE SOCIAL :** 117 RUE MUSTAPHA EL MAANI MAG RDC PASSAGE LAMRANI CASABLANCA ANFA  
**RC N° 664369- CASABLANCA - IDENTIFIANT FISCALE : 66090992**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du **22 Avril 2026**, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide ce qui suit :  
 1-Dissolution anticipée de la société  
 2-Achèvement de la mission du gérant et quitus de sa gestion  
 3-Nomination en qualité de liquidateur : Madame **Amal SAHLI**, titulaire de la C.N.I. N° BJ50017  
 4-Fixation du siège de liquidation au : **117 RUE MUSTAPHA EL MAANI MAG RDC PASSAGE LAMRANI CASABLANCA ANFA (AR)**  
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du **11/05/2026** sous le numéro **1024252**.

" **BILAL ZIAD PROMO - SARL AU**"  
**RC N° 729531**  
 CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du **28/04/2026**, enregistré à la même ville le **12/05/2026**, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes.  
**1°) ASSOCIES:** Mr. ELAZZIZI ELIDRISSI AZZEDINE.  
**2°) DENOMINATION :** BILAL ZIAD PROMO - SARL AU.  
**3°) OBJET :** la société a pour objet : IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.  
**4°) SIEGE SOCIAL:** HAY MOULAY ABDELLAH RUE 300 N 152 ETG 2 AIN CHOCK, CASABLANCA.  
**5°) DUREE :** 99 années à dater du jour de la constitution.  
**6°) ANNEE SOCIALE :** Commence le 1<sup>er</sup> Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.  
**7°) CAPITAL SOCIAL :** 100.000,00 (CentMille) dirhams divisé en 1000 (mille) parts de 100,00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit :  
**Mr. ELAZZIZI ELIDRISSI AZZEDINE 1000 parts.**  
**8°) GERANCE :** Mr. ELAZZIZI ELIDRISSI AZZEDINE est désigné gérant de la société pour une durée illimitée.  
 II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **12/05/2026** sous le numéro **1024496**.

**Pour vos Annonces**

**Contactez**  
**Tél.:**  
**0522.83.83.96**  
**0661.18.15.74**

# ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

<p><b>AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE MOROCCO BURGER SARL</b> SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS SIEGE SOCIAL : IMM 9 RUE RIYAD APPT 5 HASSAN RABAT R.C : 196525</p> <p>I. Aux termes d'un acte S.S.P à Rabat en date du <b>11 février 2026</b>, a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée (SARL) dont les caractéristiques sont les suivantes :</p> <p><b>FORME : SARL</b> <b>DENOMINATION : MOROCCO BURGER SARL</b> <b>OBJET : FAST-FOOD/SNACK, EXPLOITATION MAISON D'HOTES ET COMMERCE</b> <b>SIEGE SOCIAL : IMM 9 RUE RIYAD APPT 5 HASSAN RABAT</b> <b>DURÉE : 99 ans</b> <b>CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS</b> réparti en 1000 parts sociales de 100 DHS chacune <b>LES ASSOCIES :</b> *La Société <b>Morocco Parking, SARL</b> au capital de 100.000 Dhs, siège social : IMM 9 RUE RIYAD APPT 5 HASSAN RABAT, immatriculée au registre de commerce de Rabat sous le numéro <b>181589</b>, dûment représentée</p>	<p>par <b>M. Per MOESGAARD</b> et <b>M. Mahdi HAMMOU</b> avec <b>880 parts sociales</b> ; *<b>M. Mahdi HAMMOU</b> de nationalité marocaine avec <b>120 parts sociales</b> Soit au total : de <b>1000 parts sociales</b> <b>GÉRANCE : M. Per MOESGAARD</b> et <b>M. Mahdi HAMMOU</b> <b>ANNÉE SOCIALE : du 1er janvier au 31 décembre</b> 2. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Rabat le 06/03/2026 sous le N° <b>2061</b> <b>POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE</b></p> <p>« <b>KASSED FILMS</b> » SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000 DHS SIEGE SOCIAL : 14 RUE IBNOU FARIS ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA ICE : <b>003958980000085</b></p> <p>Aux termes des statuts en date du <b>23/04/2026</b>, il a été décidé ce qui suit : <b>Dénomination : «KASSED FILMS» SARL</b> <b>OBJET SOCIAL : Production de film et</b></p>	<p>spots publicitaires. <b>SIEGE SOCIAL : 14 RUE IBNOU FARIS ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA.</b> <b>ASSOCIE : Monsieur SAID KASSED: 1000 parts sociales</b> <b>CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS</b> <b>DUREE : 99 ans</b> <b>GERANCE : Monsieur SAID KASSED,</b> est nommé en qualité de gérant unique de la société pour une durée indéterminée. <b>DEPOT : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 12/05/2026</b> sous le N° <b>RC : 729621.</b></p> <p>« <b>ESRAE LAB</b> » SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 19 RUE IBNOU ADIL RESIDENCE DAR RAJI ETGE N 2 QUARTIER BOURGOGNE CASABLANCA ICE : <b>003255884000001</b></p> <p>Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du <b>13/01/2026</b>, il a été décidé ce qui suit : 1- Transfert des parts sociales: *<b>M. SOLIMAN IBRAHIM MAHMOUD</b></p>	<p><b>SOLIMAN</b>, cède 100 parts sociales au profit de <b>Mohammed Aziz BOUSLIKHANE.</b> *<b>M. WAELAHMED EL.METWALLI</b>, cède 500 parts sociales au profit de <b>Mohammed Aziz BOUSLIKHANE.</b> 2- Démission de <b>M. WAELAHMED EL METWALLI</b> de ses fonctions de co-gérant. 3- Nomination de <b>M. SOLIMAN IBRAHIM MAHMOUD SOLIMAN</b> autant que gérant unique. 4- Mis à jour des statuts. 5- Extension d'objet social. <b>DEPOT : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le N°1024637</b> le <b>12/05/2026.</b></p> <p><b>MYNAD INVEST S.A.R.L.-A.U</b> <b>CONSTITUTION DE SOCIETE</b> <b>RC : 729397</b></p> <p>I- Aux termes d'un acte SSP en date du <b>22/04/2026</b> à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : <b>OBJET : La société a pour objet :</b> -Promotion immobilière. -Commercialisation matérielle de sanitaire.</p>	<p>-Import-export. -Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, mobilières ou immobilières ou autre pouvant se rattacher à l'objet social ou susceptible d'en favoriser le développement de la société. <b>"DENOMINATION: "MYNAD INVEST S.A.R.L.-A.U"</b> <b>SIEGE SOCIAL : CASABLANCA, 78 BD LA RESISTANCE RES EL MARZOUKI 5ème ETG APPT N°68.</b> <b>CAPITAL : 100.000,00 DHS.</b> <b>A SAVOIR :</b> -Mme. <b>MYRIAM NADIF</b> 100.000,00 DHS <b>TOTAL 100.000,00 DHS</b> <b>GERANCE UNIQUE : Mme. MYRIAM NADIF.</b> <b>SIGNATURE SOCIALE : Signature Unique de Mme. MYRIAM NADIF.</b> <b>ANNEE SOCIALE : 1er Janvier au 31 Décembre.</b> <b>BENEFICE : (5%)</b> à la réserve légale, le solde est attribué aux parts. II- Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, <b>12/05/2026</b> sous le numéro <b>729397.</b> <b>POUR EXTRAIT ET MENTION</b></p>	<p>« <b>ONYX FOR INVESTMENT AND INDUSTRY</b> » SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS) AU CAPITAL DE 100.000 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : RUE ATLAS, IMM 45, 4EME ETAGE, APPT N°16, QUARTIER MAARIF – CASABLANCA ICE : <b>003335169000096</b></p> <p>Aux termes d'une décision collective des associés en date du <b>01/04/2026</b>, il a été décidé ce qui suit : -Madame <b>Hind ASRY</b> cède trois cent (300) actions au profit de la société <b>ONYX INTERNATIONAL.</b> -Monsieur <b>Yassine TIRAFI</b> cède trois cent (300) actions au profit de la société <b>ONYX INTERNATIONAL.</b> -Constatation de la réalisation des cessions d'actions ; -Mise à jour de la répartition du capital social ; -Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales. <b>DEPOT: le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le N°1024831</b> le <b>13/05/2026.</b></p>
--	---	--	--	---	---

## Fiduciaire Basma (S.A.R.L)

\* Travaux Juridiques

Travaux Comptables

\* Conseils

\* Audit

**Siège: COMPLEXE BUSINESS SQUARE JARDIN GH4, ANGLE LOTISSEMENT  
LES BEAUX JARDINS ET BD TAH 1ER ETAGE BUREAU N° 9  
AIN CHOK – CASABLANCA.**

**Tél.: 05.22.50.55.41/ Gsm:06.61.05.50.67 / 06.66.48.62.94**

**Email : Fidubasma@gmail.com**

## FIDUNARA s.a.r.l

\* Constitution de Société \* Tenue de Comptabilité

\* Déclarations Fiscales et Sociales

\* Rédaction d'actes

**30, Rue 155 - Hay Moulay Abdellah - Aîn Chok  
- CASABLANCA  
Tél.: (022) 50-05-14**

**ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES****FIDUCIAIRE NOTRE SIEGE FIDUNSI**

*Avec une variété de service supplémentaire :*

- \* Domiciliation Juridique \* Centre d'affaire
- \* Conseil Juridique, fiscal et comptable
- \* Tenue de comptabilité
- \* Diagnostic des entreprises \* Audit

Adresse : Angle Bd Mohamed 5 Et Rue Ait Ba Amrane Mohamed V Center b Etage 9 N° 907 -  
Casablanca -

Tél. : 05 22 40 71 73 - 05 22 40 71 74 Fax : 05 22 40 71 73

**NOTRE FIDUCIAIRE C'EST VOTRE SIEGE**

***pour vos annonces légales contactez:***

**E-Mail : hanycommunication@gmail.com**

**hanycommunication@menara.ma**

**www.lejournaldesannonces.ma**

**JURIGEST**

- \* **Assistance et Gestion Comptable**
- \* **Assistance et Gestion en fiscalité**
- \* **Tous Travaux Juridiques et Comptables**
- \* **Tous Travaux Audit**
- \* **Tous travaux d'Organisation**

**119, Bd. Bir Anzarane, Résidence Ramzi Casablanca**

**Tél.: 022.98.97.49/ Fax : 022.98.97.66**

## INFORMATIONS

# LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

## NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT EN LIGNE

Visitez dès maintenant notre plateforme officielle  
et découvrez l'actualité légale  
et économiques du Maroc

## VISITEZ NOTRE SITE

[www.lejournaldesannonces.ma](http://www.lejournaldesannonces.ma)

- Information officielles - Actualité économique
- Accès simple et rapide

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT  
EN LIGNE

-  Économie
-  les annonces légales
-  Finance
-  Sport
-  Marketing

VISITEZ NOTRE SITE OFFICIEL  
[www.lejournaldesannonces.ma](http://www.lejournaldesannonces.ma)

